



155, Avenue de Grande-Bretagne
31053 TOULOUSE CEDEX
Tél. (61) 49.39.61 Téléx : ATE-TLSE-51839

N° ISSN 0396 - 8723
N° 3 Juillet 1977

EDITORIAL

Il n'y a pas très longtemps, je lisais, dans un journal, un article teinté de pessimisme bien noir. J'ai aussitôt pensé à notre « Autan », à ses rédacteurs et à vous tous qui recevez et lisez ce bulletin d'information du CAP, et j'ai été fortifié, une fois de plus, dans cette conviction profonde qu'il faut bien se garder de sombrer dans des généralisations hâtives comme m'a paru le faire l'article dont je vous parle : jugez donc !

« Nous sommes », précise-t-il, « dans une époque où la critique est érigée en système, où tout est fait, ou presque, pour décourager ceux qui ont encore la volonté d'entreprendre : l'effort est décrié, l'entreprise vilipendée, ceux qui la dirigent honnis ».

J'ai donc pensé à ceux qui ont osé nous envoyer des articles, à ceux qui commencent à répondre à notre premier appel et qui sont décidés à participer à la rédaction des numéros à venir ; merci à ces auteurs qui ont eu la volonté d'entreprendre au lieu de critiquer. C'est grâce à eux que nous pouvons aujourd'hui vous présenter notre bulletin n°3 plus étoffé que ses devanciers : en plus de la feuille intercalaire rose il comporte en effet huit pages au lieu de quatre. Les caractères d'imprimerie sont légèrement plus hauts, la lecture, nous l'espérons, en sera plus commode et partant plus agréable. Que ceux qui hésitent encore rejoignent peu à peu les rangs de ces vaillants collaborateurs pour nous adresser :

- des histoires vécues, au travail ou ailleurs,
- des histoires drôles,
- des renseignements divers,
- des tuyaux et des conseils,
- des dessins et des photos,
- des idées touristiques etc....

Sachez que l'Autan est fait pour vous et donc ne peut se faire sans vous.

Alors, actifs et retraités, à vos plumes !

M. CATHALA

Le mot du Directeur

Même s'il n'a pas encore atteint la force de son homonyme local dont nous parlait notre Rédacteur en chef dans son premier éditorial, notre « Autan » a déjà un an et il commence à « souffler » sur nous à sa manière.

En portant ses informations dans nos familles, chez nos anciens ou chez nos amis, il contribue à mieux faire connaître notre CAP et à resserrer les liens entre tous.

En étant le symbole de la combativité qui nous anime dans nos tâches quotidiennes, comme l'autre « Autan »... qui retourne nos plates-formes ou déränge les esprits... il nous incite à toujours faire face, à surmonter nos difficultés et, quand cela est nécessaire, à balayer aussi quelques habitudes.

Certes, les échos qu'il nous rapporte ne sont pas tous aussi bons que nous le souhaiterions : les études nouvelles sont rares, celles en cours arrivent à leur terme et le plan de charge reste au-dessous de son niveau optimal ; d'autres, en revanche, sont meilleurs : la réussite des essais du largage à très basse hauteur, les activités nouvelles du domaine de l'ALAT encore modestes mais ouvrant une voie de diversification, les améliorations apportées au plan de la gestion de nos affaires sont, parmi d'autres, quelques résultats encourageants qui concourent à une efficacité accrue de nos activités et à une meilleure crédibilité de nos compétences.

Au nom de tous, je souhaite donc un bon anniversaire et une longue vie à notre « Autan » ; puisse un souffle nous aider à ne pas relâcher nos efforts pour modeler un CAP plus en rapport avec les réalités actuelles, toujours ouvert et disponible et restant fidèle à sa tradition parachutiste.

J. GOURSOLLE

L Atelier de REPROGRAPHIE du C.A.P.

Les activités de l'Atelier de Reprographie du Centre Aéroporté sont assez variées et comprennent une combinaison de moyens de diffusion rapides et économiques compatibles avec les méthodes de reproduction. Dans cet ensemble, prennent place les moyens ci-après :

- la diazocopie,
- l'électrocopie,
- la reproduction photographique,
- l'Offset.

Pour mieux comprendre l'enchaînement de ces activités il serait intéressant de suivre les diverses étapes de réalisation et de duplication d'un document et, pour ce qui nous concerne directement, la réalisation de notre journal « L'AUTAN » par procédé offset.

- COMPOSITION DES TEXTES DU JOURNAL -

Le chef de publication remet à l'Atelier de Reprographie les documents qui doivent paraître sur le journal. Ces documents se présentent sous forme de textes manuscrits ou dactylographiés, de dessins, schémas ou illustrations photographiques.

Les textes sont frappés sur une machine à écrire spéciale : la composeuse I.B.M. Multipoint.

- PHOTOGRAPHIE -

Lorsque la composition est terminée, le photographe exécute les films reproductibles des textes composés, des dessins ou des photographies. Ces dernières, également dénommées demi-teintes, doivent subir une transformation, ce qui permet d'obtenir une similigravure.

- RELECTURE -

A la fin de ces opérations, le chef de publication reçoit un exemplaire des documents plus ou moins assemblés qui lui est communiqué pour lecture. Cet exemplaire est réalisé sous forme de tirage diazo ou électrocopie.

- MONTAGE OFFSET -

Ce montage consiste à équilibrer, dans la page au format du journal, le texte et les illustrations et à placer titres et sous titres, en effectuant les découpages et des collages adhésifs. Cette opération terminée le chef de publication reçoit à nouveau un tirage du journal. Ce tirage donne lieu à l'établissement du bon à tirer. Après acceptation et dès cet instant le journal est prêt à être édité.

- REPORT -

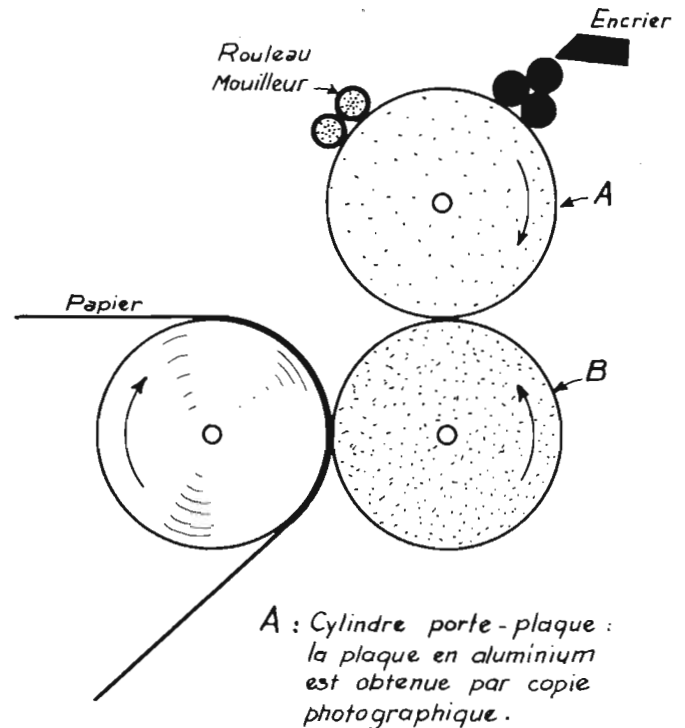
Le travail de montage des films positifs nécessite ensuite son report sur une plaque d'aluminium présensibilisée qui servira à l'impression. Cette plaque est ensuite révélée et protégée à l'aide de produits chimiques appropriés.

- TIRAGE OFFSET -

La plaque d'aluminium est mise en machine offset et calée sur son cylindre. Elle est encrée mécaniquement de façon uniforme et ne retient l'encre que sur les parties où figurent textes et images, tandis qu'un système de rouleau mouilleur entretient l'humidité sur les régions blanches de la plaque et empêche ainsi l'encre de s'y déposer. L'image est ensuite transférée par contact sur le blanchet qui à son tour l'imprime sur le papier.

- CROQUIS -

Le dessin ci-contre, qui résume schématiquement les opérations d'impression sur machine offset, fera sans doute mieux comprendre le procédé succinctement décrit ci-dessus.



A : Cylindre porte-plaque : la plaque en aluminium est obtenue par copie photographique.

B : Cylindre en caoutchouc recevant l'impression du cliché et la reportant sur papier.

** Loin d'être complet, cet article a pour modeste ambition de faire connaître les principes de réalisation de notre journal « L'AUTAN » par l'Atelier de Reprographie.

L'offset est une des principales activités de l'atelier. Les autres moyens de diffusion, et en particulier l'électrocopie, complètent ce procédé par leur rapidité, en raison du faible nombre de tirages qui s'y rattachent. Un prochain article pourra traiter de l'électrocopie qui, d'usage relativement récent, peut être considéré comme la technique la plus dynamique de la reprographie.

FLASHES

LA GRANDE SAUTERELLE

Sur le « pré », à côté du hangar qui abrite la maquette de soute de l'avion cargo Transall C. 160, on a pu voir, glissant lentement sur l'herbe, une énorme sauterelle métallique.

Nos amis Galaup et Sigur évaluaient, à grand renfort de calculs, pour le compte de l'ALAT (aviation légère de l'armée de terre), le coefficient de glissement d'un train d'atterrissage d'hélicoptère monté sur patins spéciaux.

VOL LIBRE

Sous la direction de l'homme oiseau du CAP, notre cascadeur CASTERAN, une aile delta a été essayée sur le terrain de largage de Fonsorbes:

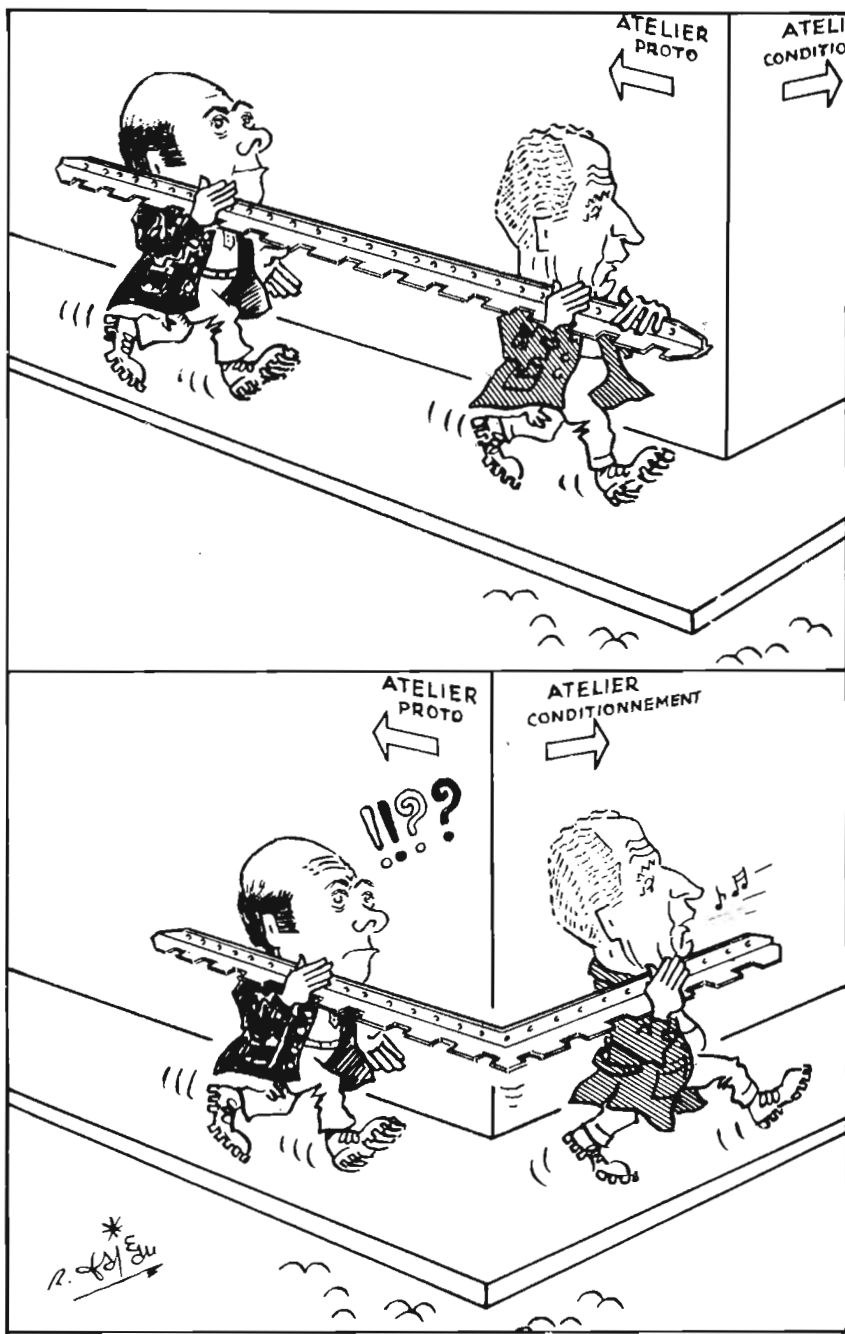
Cette aile delta, tractée par une jeep, a décollé un colis de 100 kg qui, après avoir quitté le sol, a décrit à quelques 10 mètres de hauteur une suite d'arabesques.....impressionnantes.

L'expérience consistait à voir s'il était possible à un colis de franchir un obstacle quelconque par un moyen original.

AU RAS DES PAQUERETTES

Une équipe de spécialistes de conditionnement sont allés à Istres préparer une série de charges de 1 à 3 tonnes qui ont été larguées en très faible hauteur et en posé-décollé.

Les essais ont été parfaitement réussis et ont favorablement impressionné les autorités et les spectateurs témoins d'une nouvelle réussite dans ce domaine de largage.



Une vieille création du CAP

Les merveilleux longerons des plates-formes françaises

ERE DERNIERE MINUTE DERNIERE MINUTE DERNIERE MIN

Après les essais concluants de largage à très basse hauteur et en posé-décollé, réalisés à Istres sur piste en dur, l'expérimentation a été poursuivie à Brétigny sur piste en herbe : le CEV a largué, vent de bout, vent arrière et vent de travers, des charges qui ont été récupérées intactes, en fin de glissade, après un atterrissage effectué dans d'excellentes conditions.

Le CEV et le CAP ont ensuite poursuivi les essais de ce type de largage, au Bourget, en prévision des démonstrations qui ont été réalisées devant le public, les 6 et 11 juin, au cours des présentations en vol prévues dans le cadre du salon de l'aéronautique.

Après trente largages on peut conclure que les procédures sont maintenant bien connues pour effectuer, dans d'excellentes conditions, ce nouveau moyen de livraison par air.

Dernier Saut



par André ALLEMAND

En nous relatant son « dernier saut », au cours duquel il fut grièvement blessé en essayant pour la première fois au monde un siège éjectable français à partir d'un avion volant à 800 km/heure, notre ami André ALLEMAND nous rappelle qu'il n'a pas dit.....son dernier mot.

Après avoir été breveté parachutiste militaire en 1938 (brevet n° 99), radio-navigant pendant les opérations de 39-45, parachutiste d'essai en 1948 (brevet n° 5), totalisé 1638 heures de vol et effectué 516 sauts en parachute dont 6 éjections d'essais à des vitesses de 280 à 800 km/heure, il quittait l'uniforme de l'Armée de l'Air pour reprendre du service comme Ingénieur civil à l'Armement en 1953.

Toujours en poste au Bureau Aéromobilité de la DTAT, il y anime les affaires « aéroportées » avec la compétence, l'efficacité et la fidélité qui le caractérisent.

Ses connaissances techniques très étendues, ainsi que son expérience rare, font de lui un expert particulièrement qualifié dont les conseils éclairés sont écoutés et recherchés ; il a étudié tellement de brevets d'invention, expérimenté tant de solutions techniques que le parachute et son environnement n'ont aujourd'hui plus beaucoup de secrets pour lui.

Il faut ajouter encore que André ALLEMAND est titulaire de la Médaille Militaire, de la Croix de guerre 39-45 et de la Médaille de l'Aéronautique.

Outre le fait que nous revoyons toujours André ALLEMAND avec beaucoup de plaisir à Toulouse, où il fut aussi l'un des premiers à étudier dans les années 50 les techniques du largage lourd avec les matériels français largués à partir d'avions C. 119 américains, j'espère que nous aurons encore l'occasion de le lire avec intérêt dans ces colonnes.

J. GOURSOLLE

Ce matin là, quand je suis arrivé au C.E.V. de Brétigny, je suis d'abord allé au service météo pour savoir si les conditions étaient bonnes. Le vent faisait six mètres-seconde avec quelques pointes à sept. C'était juste, mais ça pouvait aller. Après avoir déterminé le point où je m'éjecterai, en fonction du vent, je suis allé tranquillement au service des essais de parachute où j'ai retrouvé tous mes camarades et nous avons longuement discuté de l'essai que j'allais tenter. C'était la première fois au monde que, dans les conditions exactes où peut se trouver un pilote en vol, une éjection allait être effectuée à 800 km/heure. Une tentative du même genre avait bien été faite par le parachutiste Cartier sur le siège anglais, mais ses jambes avaient été, par précaution, solidement attachées au siège par une sangle. L'essai se trouvait donc en quelque sorte faussé, puisqu'il ne correspondait pas exactement aux conditions d'évacuation d'un pilote en détresse dont les jambes sont libres.

RENDEZ-VOUS AVEC LA PEUR

Je suis angoissé à cause des jambes précisément et je pense que le choc de l'air au moment de l'éjection risque de les désarticuler, peut être les briser. Il s'agit là d'un problème qui m'obsède depuis ma précédente éjection (la cinquième) à 500 km/heure au cours de laquelle mes jambes avaient été écartées par la pression, mais sans gravité.

Cependant, l'écart de vitesse entre l'essai précédent et celui d'aujourd'hui est tel que j'estimais nécessaire que mes jambes soient maintenues par une sangle, de peur qu'elles « ne s'enroulent autour de mon cou ». Mais les experts étaient d'un avis contraire et il allait malheureusement falloir que je fasse l'essai pour prouver que j'avais raison.

Je n'ai pas habitude de reculer devant les difficultés, mais je ne suis pas un casse-cou, et cependant aujourd'hui, j'ai le pressentiment que je vais au-devant de l'accident.

TROP TARD POUR RECULER

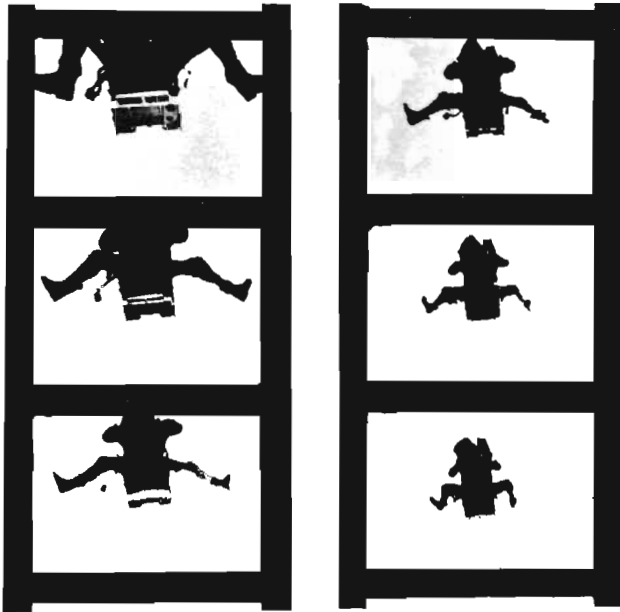
Un quart d'heure avant l'heure H, je m'approche de l'avion. C'est un « Gloster-Météor F 2 ».....Je m'équipe, enjambe la carlingue et me laisse glisser à l'intérieur du minuscule réduit où m'attend le siège éjectable auquel cinq sangles m'attachent. Il faut que ma colonne vertébrale soit solidement fixée au coussin qui s'intercale entre le dossier métallique du siège et mon dos. C'est un point capital. Je place mes bottes sur le repose-pieds, puis j'essais le fonctionnement du rideau (1) avant la mise en place des cartouches en tirant violemment les deux mains sur la tringle. Ça marche impeccablement.

Ça y est, les cartouches sont en place. Le hurlement des réacteurs m'a déjà coupé des témoins du départ - roulage - point fixe - nous décollons.



Équipé de son parachute siège, André ALLEMAND s'embarque sur le « GLOSTER MÉTÉOR » pour l'essai à 800 km/h.

(1) - Commande du dispositif d'éjection fixée en haut du siège se présentant sous forme d'une pièce de cuir que le pilote rabat devant son visage pour se protéger du choc de l'air résultant de la vitesse de l'avion.



Vues extraites du film pris au cours de l'éjection d'André ALLEMAND à 800 km/h.

UN ENORME COUP DE PIED AUX FESSES

1 800 mètres : nous avons atteint l'altitude fixée pour l'éjection ; l'avion se place dans l'axe de la piste et le feu vert se met à me faire de l'œil. L'essai est commencé pour de vrai - fini de rire. A nous deux la peur, à nous deux les muscles, les nerfs, la débâcle qui menace.

Encore quatre secondes. J'attrape la tringle du rideau - Zéro - le feu bleu vient de s'allumer - je tire sans plus réfléchir.

Aussitôt à fond de course, je sens un énorme coup de pied aux fesses, suivi immédiatement d'une insupportable douleur dans les cuisses, outre la gifle géante qui m'attendait à la sortie et m'a plaqué le rideau sur le visage en m'aplatissant le nez. J'ai l'impression que mon corps vient de buter contre un élément solide.

Très vite, je me rends compte qu'il s'est passé quelque chose. Mes jambes sont soulevées et projetées sur les côtés ; je suis écartelé par la pression dynamique. Je ne vois rien, car il me faut encore maintenir le rideau devant ma figure pendant quatre secondes.

C'est fait. Je viens de me libérer du siège et je tombe maintenant en chute libre - encore huit secondes et je pourrai ouvrir mon parachute.

J'essais de manoeuvrer mes jambes, de les rapprocher pour avoir une bonne position. Impossible, elles continuent de flotter en tous sens, se comportant comme un gouvernail qui me fait tourner.

A 1 400 mètres environ, je tire sur la poignée ; la secousse m'arrache un gémissement ; mais je bénis le ciel, car si j'avais perdu connaissance, je serais resté sur mon siège que je vois passer en tournoyant à une vingtaine de mètres de moi et c'était la mort certaine.

J'ai si mal aux jambes que je les prends à pleins bras pour essayer de les soulager et je descends aussi les genoux sous la poitrine pendant d'interminables secondes ; la douleur est atroce. A cinquante mètres du sol et aux prix

d'efforts inouis, j'amorce une glissade que je maintiens jusqu'à dix mètres ; c'est une manoeuvre peu recommandée mais il y a une ligne à haute tension qui m'attire irrésistiblement. La seule à une lieue à la ronde, quel manque de chance.

A six mètres des fils, je tends les bras le long des cuisses pour tenter d'amortir le choc puis, ne pouvant rien faire d'autre, j'attends impuissant.

Au contact du sol, mes jambes se tordent sous moi comme une pâte molle, je ressens une douleur épouvantable dans les hanches.

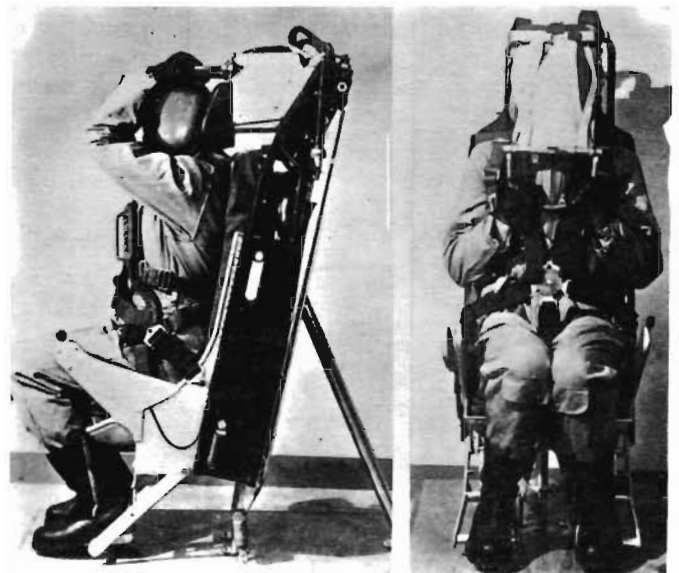
Je suis tombé entre deux rideaux d'arbres. Il n'y a pas de vent et je peux m'offrir le luxe de rester à plat ventre le temps de reprendre possession de mon corps. Et voilà qu'une vache se met à me courir dessus, elle arrive, se penche sur moi et me renifle.

Je dégrafe mon parachute et tente de me relever d'une traction sur les bras. Impossible, je retombe et j'attends des secours. J'étais parachutiste, je ne suis plus qu'un blessé.

Luxation obturatrice de la hanche gauche, subluxation et énorme traumatisme de la hanche droite. Agissant comme un pilon la tête du fémur gauche arrachée de sa cavité a broyé les muscles de la hanche et de la cuisse. Tel est le verdict des médecins.

Transporté à l'hôpital Foch, je dus y rester un mois immobilisé dans une gangue de plâtre qui me prenait le corps, de la poitrine à la pointe des pieds. Cette épreuve terminée, celle de la rééducation commença. Pendant un an et demi je dus apprendre patiemment à réutiliser mes jambes avec toujours en moi l'espoir de pouvoir peut être un jour sauter de nouveau. Je fus cruellement déçu, car les médecins me déclarèrent inapte définitivement.

Lorsque j'avais voulu m'attacher les jambes, je crois que j'avais raison.



1er temps de la position d'éjection

2ème temps de la position d'éjection



JEUX



Jeu n°3 :

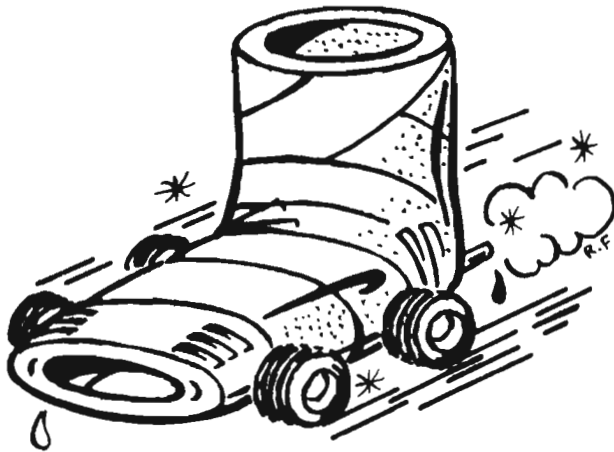
En traçant 4 droites, 2 à 2 perpendiculaires, diviser un carré en cinq parties d'aire équivalente.

Solution du jeu n°2 :

En additionnant les chiffres situés sur une même ligne ou sur une même colonne, on trouve 17 ; donc il manquait le 2 *

	1	3	
2	-	5	-
	3	-	7
	6	-	8
	-	1	-
	5	-	4
	-	6	-
			2 *

DERNIER « MODELE DE SALON » 76



A VENDRE - OCCASION

- moulage plâtre de Paris (résistant à l'eau)
- forme pied gauche - peinture 43
- a très peu servi (15 h de marche.....à pied environ)
- très pratique.....après chute d'arbre

- S'adresser Direction C.A.P.

Le petit coin

des « MATHEUX »

$$\pi^{-\frac{1}{2}} \int_0^a e^{-x^2} dx$$

$$\sqrt{\begin{matrix} a_{11} & a_{12} & a_{13} \\ a_{21} & & \end{matrix}}$$

Matheux, mes amis, mes bons amis, si vous avez, comme moi, dans vos cartons secrets, des énoncés de problèmes extraordinaires, des curiosités, des paradoxes-mathématiques, pensez à cette colonne qui désormais vous sera réservée et dans laquelle nous insérerons, avec la joie que vous devinez, toutes les trouvailles que vous voudrez bien nous communiquer.

Mon invitation commencera par l'exemple ; excusez-moi donc de prendre la liberté d'inaugurer avec deux paradoxes que vous connaissez peut être mais que l'on a plaisir à fréquenter de temps en temps.

* 1° Paradoxe : démontrer $1 = 2$

Voici une solution :

- posons : $a = b$
- on tire de cette égalité les égalités suivantes :

$$a^2 = b^2 \quad \text{et} \quad a^2 = ab$$

qui donnent à leur tour :

$$a^2 - b^2 = 0 \quad \text{et} \quad a^2 - ab = 0$$

- après décomposition de ces deux expressions on obtient deux égalités qui pourront être égalées :

$$(a + b)(a - b) = 0 \quad \frac{(a + b)(a - b) = a(a - b)}{a(a - b) = 0}$$

- après simplification de l'expression surlignée on obtient successivement :

$$a + b = a$$

ou $2a = a$

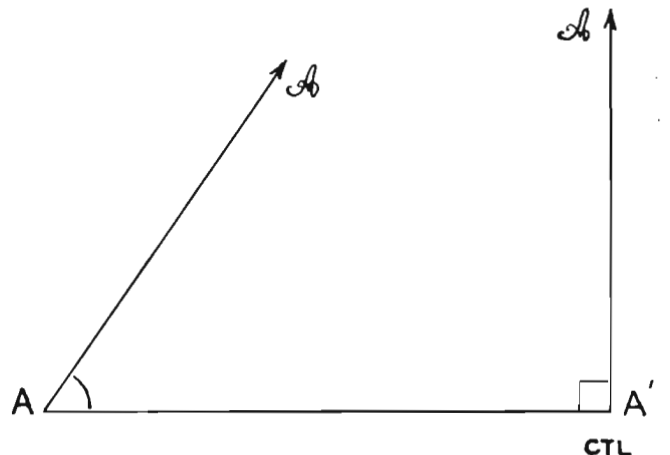
ou $1 = 2$

OÙ EST LA FAILLE ???



* 2° Paradoxe : encore plus ahurissant que le premier : il faut démontrer que l'angle aigu en A est égal à l'angle droit en A'.

A vous de jouer !!!



CTL

Lou Pescaire de BENERQUO

Vous avez peut-être déjà entendu raconter l'histoire du pêcheur de Venerque, petite et charmante localité, à quelques kilomètres de Toulouse ; personnellement je ne connais pas l'auteur de ce chef-d'œuvre qui a fait rire tant de monde et qu'on ne se lasse pas de réentendre.

En ce qui me concerne, j'en entends le récit chaque année, au mois de mars, à un congrès qui réunit les délégués départementaux de l'Education Nationale.

A la fin du repas de clôture, après le vin et les chansons c'est chaque fois le même rituel : quelqu'un réclame :

« Lou Pescaire de Benerquo » : tout le monde fait chorus et c'est parti : pour la nième fois, nous écoutons l'histoire et nous prenons toujours le même plaisir : la voici.



Mesdames et Messieurs, salut à toutis, je bous presente, en ma personne, le Bernat de San-Miquel, dit Pescofi un amouros de la pesco à la ligno.

Je suis pêcheur et je m'en bante....Abio talloment entendut parla de Benerquo, la Mecquo des pescaires toulousains, que brulabi d'embejo d'y ana fa un tour. Moun bel paire, lé Jousépou de Lardéno, m'ayo dit pla soubent : « Ah, moun pauré Bernat, (Bernard, c'est mon nom de baptême) n'y a qu'un endret en Franço oun s'attrapo de peis.... Cet endroit, il est Benerque le Vernet.

A la fi, fatigat de pesca cado dimentché, al Ramié, de peillots et d'armelos, me décideri. « T'y cal ana ». Et, aqui coussi, la semana passado, le dimentché mati, armat de mas pus finos canabiéiros, de mous inquietes les maï afillats et munit d'un sac de bers de chez Granier - quines bers, fasiou bada ! les auriots mangeats, on aurio dit de bermicelli ! - attendio le depart.dal tren à la garo Matabiau.

Ah ! paubres enfants, que du monde, é qu'éri fier de mes passéja dins le vestibulo de la garo, la padéno é lé parapléjo en bandouliéro, le gourgo al coustat é la fiolo de l'oli entre las cambos :

Miéjo ouro apél, dins nostre compartiment éron installat 9 pescaires é 57 canabiéiros ; de tout coustat, coumo un regiment d'allumaires de reverberos, les percofis arribabon ; la garo n'éro négro, on marchabo sur d'asticots, l'aire enfalénabo.

Dins le bagoun, un moussu, le soul qu'qbio pas de canabiéiros, me demando estounat « Ah ! mossieu, vo pouvez pas dire à moà où aller toutes ces gentlemans avec ces longues batonnes ?

Coumo counési la poulitesso, y respondi en françès : « Ca nè sont pas des gentlemans, ça sont des pescaires qui s'en vont à Benerque pesca des grougnos » !

- Ah ! ils vont feses la pêche à la ligne ? « Alors per fa bésé qu'éri pas le premié bengut y respondi en Anglès : - Yes Milady » . L'estrangé n'en badabo coumo un barbelatou.

Entouman « le chant du Départ » é lé tren demarros ! les amics brespaillabou déjà. Dins un cantou, Cougnasso, s'attelabo a une rudello de salcissot. Vis-à-vis, Bentré-moi se régalabo d'un tallou de bulit ; lé Cuquet, Manjo Sardos, Buffo Melsos, grillabou une cigijouaiso.

A Pinsaguel, lé tren tout entié entounet coumo un soul home le cor patrioutiqué :

Angen nous toutis à Pinsaguel
Pesca la trutcho et lou barbel
Et lé quié ne pescara le mail,
Sara décourat....d'une merdo de gat....

Passat Pinsaguel, un ralentissomen de machino nous aprén qu'arriban - Les fissous soum despenjats, l'emplouyat crido : « Benerque le Vernet, buffet, urinoir pour dames, cinq minutes d'arrêt ». Et al galop cadun décen.

Calio bésé alabets, aquelo galoupado a través camins et turros, la garrabusto sur l'esquino, las canabiéiros dins les mas, parels als peluts de Foch.

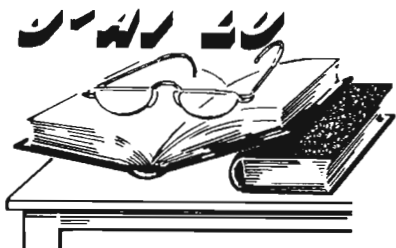
La journado s'annonçabo mal ; a cado rémol, costo cado roco, un, dous, très pescaires : y abion coutchat lous putaniés. Caquila, arribi al cérié, un coup qui n'a une réputation européenne. L'aïgo proumético de paniérats de peis, de centénos de grougnaous. Oh bonheur ! un cantou à l'umbro, il était libre. Paousi le fourmiment, ajusti les canabiéiros amarri lous inquietes et mounti la banco. Aïè ! non d'un sort ! me trobi pas que tres pes, abio doublidat le quatriémé dins le bagoun. L'Anglès me l'abio beléou panat. Mes, ame un gros choul de canabiéiro, restablissi l'équilibre et m'installi.

Aqui las garos de rabotos me chapabon, me desapuntabon les inquietes et prénio pas rés.

A coustat de yeou...un païsan lébabo de brémos coumo de batédous ; sa ligno ne pétabo....et yeou tabès. Tout d'un cop, gulo coumo un asé : « La pouséto ! moussu, la pouséto ! sa canabiéiro touto entiero éro dins l'aïgo. M'acati per i passa la pouséto la banco mal ajustado s'achoulo, glissi et toumbi dins l'aïgo.....

La suite, lou cop que ben !





Notre CARNET

Aucune époque n'a connu, comme la nôtre une telle éclosion de livres, un aussi grand nombre d'illustrés et de magazines.

Il est difficile de choisir dans cette masse d'écrits et pourtant ce choix est de plus en plus nécessaire : tout ce qui s'imprime en effet, à part l'Autan bien sûr, n'est pas forcément beau et bon. Dans un certain sens il faut s'en réjouir en pensant aux générations futures : en effet, si tout ce qui s'édite était excellent et par là-même appelé à entrer dans la gloire et la postérité, songez à tout ce que devraient faire entrer dans leur pauvre crâne ceux qui feront leurs « humanités » vers l'an 3 000 !

Dieu merci nous n'en sommes pas là mais nous devons tout faire pour que ces flots de littérature nous portent au lieu de nous engloutir.

C'EST POURQUOI, je pense qu'il serait excellent que ceux qui parmi nous, tombent sur un livre miracle, nous le fassent connaître et communiquent ici, dans ces colonnes, leurs impressions ressenties à la lecture de ces best-sellers.

A la faveur d'une mission en Bretagne, où j'étais allé voir la fabrication du nid d'abeilles français, j'ai rencontré des gens qui m'ont parlé de l'écrivain HELIAZ et de son livre : « Le cheval d'orgueil ».

Que ceux qui aiment lire lisent ce bouquin : très bien écrit, vraiment hors du commun, il retrace d'une façon saisissante le vie des Bretons depuis l'avant première guerre mondiale jusqu'à l'après seconde. Le récit, volontiers « buissonnier » du début s'accélère, vers la fin du livre, au rythme même de la vie effrénée que nous connaissons de nos jours ; c'est là qu'on se rend compte, une fois de plus, Bretons ou pas, que nous sommes peut être passés ainsi à côté du vrai bonheur.

« Le cheval d'orgueil » est un livre d'histoire et de contes en même temps que le récit d'une évolution exponentielle ; et pourtant, ça et là, on y trouve un style pur et beau comme dans cette phrase qui m'a frappé et dont l'élégance ne masque aucunement les sentiments de nostalgie et de regret ; l'écrivain s'y plaint des barrages qui enlèvent à la nature son caractère sauvage et beau et il écrit :

« Des lacs apparaîtront derrière les barrages imposés aux torrents et bientôt tinteront, aux oreilles attentives de la légende, les cloches des villages engloutis ».

Tout est de cette veine.

Ceux qui liront ce livre ne l'oublieront jamais.

Comité de REDACTION
Max CATHALA

assisté de :

- AMADIO Joseph
- BOUCHET Roland
- CARALP René
- CAUMONT Jean
- CAVALLO Jean-Pierre
- CHOTEAU Jean
- COLOMER Georgette
- DUCOFFRE Jean
- FAJEAU Roland
- MONFRAIX André
- TOULZE Marie-Antoinette

NOMINATIONS :
au grade d'Agent d'Administration principal (année 1976) de :
Mme TOUZIS Jacqueline (SA),
M. BAURES Roger (SA),
M. CASTANET André (SA)

au grade de Technicien Chef de Travaux principal, après examen professionnel, à compter du 1.01.1974 :
M. DUCOFFRE Jean (SE)

PROMOTIONS OUVRIERES :

au choix : M. BOYER Jean (SE) G VI du 1.05.77
M. RAVEL Roger (SE) G VIII du 1.05.77
après essai : M. ARASSE René (SA) G VI du 1.01.77
M. CAZOTTES René (SE) G VI du 1.05.77
après stage : M. ARTIS Daniel (SE) G IV du 1.04.77
M. BAUMERT Alain (SE) G IV du 1.01.77

MUTATION : M. BRUGIDOU Jean-François, contrôleur, metteur au point électronicien, G VI, venant de l'ETBS, muté au CAP le 1.02.77 (SE)

MUTATIONS INTERNES :

M. DURAND René AC 1B muté de ST à BP à compte du 2.05.77
M. MAESTRATI Olivier AC 3B muté de SE à ST à compter du 2.05.77
M. MERIGUET Georges G V muté de SE à STAT à compter du 1.06.77
M. ROUSSEAU Roger G V muté de SE à STAT à compter du 16.06.77

MEDAILLE DE L'AERONAUTIQUE (1976) :

M. ESCAICH Guy (SE) G VII

RETRAITE : M. BOUTIN André (SE) G V, à partir du 19.06.77

NAISSANCE : Christophe, fils de Monsieur et Madame ARMAING Daniel

DECES : M. SERRES Jean (SE) G V décédé le 3.01.77
M. LINEL Lucien (SE) G V décédé le 23.04.77



Nous avons eu la douleur de perdre nos excellents camarades SERRES et LINEL qui étaient respectivement conducteur mécanicien de véhicules et conducteur d'engins spéciaux du Génie.



Ils laisseront le souvenir de deux bons copains, l'un et l'autre toujours prêts à rendre service avec une extrême gentillesse.

Madame TOUZIS, notre collègue du bureau du personnel a eu la douleur de perdre son mari.

A toutes ces familles éprouvées, la rédaction de l'Autan adresse ses sincères condoléances.

RUBRIQUE SOCIALE

CHARTRE du MALADE HOSPITALISE

(Publié avec l'autorisation de « Zéro Nord »)

L'Hôpital est à votre service et a pour mission de vous offrir des soins d'excellente qualité. Pour que votre séjour y soit satisfaisant, l'ensemble du personnel médical, soignant, administratif et technique s'efforce de concilier les besoins des malades et les nécessités de la vie hospitalière. Un climat de confiance est nécessaire. Il suppose la reconnaissance des droits et devoirs de chacun.

La brochure d'accueil qui doit vous être remise, vous donne des renseignements utiles que les services médicaux, les conditions et facilités de séjour et sur les règles à respecter dans l'intérêt de tous.

Vous pouvez demander à consulter le règlement intérieur de l'établissement ou vous le procurer au bureau des admissions.

FORMALITES à L'ENTREE et à la SORTIE -

Votre hospitalisation nécessite, dans votre intérêt certaines formalités administratives indispensables à la prise en charge des frais d'hospitalisation par les caisses ou organismes qui vous garantissent. Elles sont précisées dans la brochure d'accueil. Si votre état exige votre installation rapide dans le service des soins, ces formalités seront remplies par un membre de votre famille ou ultérieurement auprès de vous.

L'hôpital respecte votre liberté. Vous pouvez le quitter avec l'accord du médecin responsable ou même sans son accord. Dans ce dernier cas il faut signer une décharge de responsabilité.

RESPECT de la DIGNITE de la PERSONNALITE

Compte tenu des locaux dont dispose l'hôpital et des nécessités d'organisation des soins, la personnalité et la dignité de chacun doivent être respectées. Des instructions ont été données dans ce but à tout le personnel des hôpitaux. La plus grande courtoisie lui est demandée à l'égard des malades.

Le personnel hospitalier respecte vos opinions et vos croyances. Vous pouvez demander la visite du représentant d'un culte.

La surveillante du service est à votre disposition pour recueillir vos demandes ou observations ; sachez dans votre propre intérêt, accepter les conseils qu'elle vous donne.

Vous pouvez également solliciter l'aide du service social.

En cas de difficultés, vous pouvez demander à rencontrer un responsable de la direction de l'hôpital.

Vous pouvez obtenir qu'aucune indication ne soit donnée sur votre présence à l'hôpital et sur votre état de santé.

Vous avez le droit de refuser la visite de personnes que vous ne désirez pas recevoir.

Vous pouvez conserver les effets et objets personnels utiles à votre confort dans les conditions précisées par la brochure d'accueil. Il vous est recommandé de déposer bijoux, argent et objets de valeur à l'économat.

PRINCIPALES REGLES à OBSERVER à L'HOPITAL -

Pour préserver le repos de vos voisins, il convient d'user avec discrétion des appareils de radio et de télévision, d'éviter les conversations bruyantes et d'atténuer les lumières.

Dans l'intérêt de votre traitement, vous ne devez pas, sauf autorisation spéciale de votre médecin, vous faire remettre des denrées, boissons ou médicaments.

Il n'est permis de fumer que dans certains locaux.

Le matériel de l'hôpital est à votre disposition mais aussi sous votre garde. Évitez toute détérioration et tout gaspillage.

Il va de soi que la plus grande courtoisie à l'égard du personnel comme des autres malades est recommandée, ainsi qu'à vos visiteurs.

LIENS avec L'EXTERIEUR -

Votre courrier vous est distribué chaque jour. Vous pouvez expédier des lettres, recevoir et envoyer des mandats.

Vous pouvez utiliser les possibilités téléphoniques que l'hôpital met à votre disposition. Votre famille et vos amis peuvent vous rendre visite, sauf contre-indication médicale, aux heures qui sont indiquées dans la brochure d'accueil.

Dans les cas particuliers, vous pouvez obtenir, après entente avec le médecin ou la surveillante, l'aménagement de cet horaire de visite et parfois même l'autorisation qu'un accompagnant reste auprès de vous.

INFORMATIONS MEDICALES -

Pour ce qui concerne votre état de santé, les examens qui seront faits, les traitements qui pourront être décidés vous serez informés par les médecins responsables ou le personnel autorisé.

Dans toute la mesure du possible, c'est le même médecin qui vous informera à chaque fois.

Le médecin responsable de votre traitement sera toujours heureux de recevoir votre médecin traitant et de s'entretenir avec lui de votre état de santé.

Tout médecin désigné par vous peut prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier.

Vous pouvez demander une copie des clichés radiographiques essentiels effectués durant votre séjour.

QUESTIONNAIRE de SORTIE -

Un questionnaire vous sera remis. Il est destiné à recueillir vos suggestions et vos observations. Remplissez-le. Votre réponse aura d'autant plus de valeur qu'elle sera signée. Toutefois vous avez la possibilité de conserver l'anonymat, si vous le souhaitez. L'ensemble des réponses sera étudié et il en

sera tenu compte pour améliorer les conditions d'hospitalisation.

Votre famille peut, de son côté, sauf opposition de votre part, être informée de votre état de santé aux jours et heures indiqués pour cela dans chaque service.

Si votre état de santé nécessite votre transfert dans un autre service ou dans un autre établissement, le médecin responsable de votre traitement vous en donnera les raisons et votre famille sera immédiatement prévenue.

A votre sortie, une ordonnance pourra vous être remise pour vous permettre de poursuivre votre traitement et les indications nécessaires seront fournies au médecin que vous aurez désigné.

RENSEIGNEMENTS DIVERS



- Un arrêté en date du 19 décembre 1959 fait état, dans son article 6, de l'interdiction de placer des ornements pointus et tranchants sur les faces latérales et arrière des véhicules.

Le rédacteur en chef du « Caravanier » a demandé à la Préfecture de Police de Paris si l'arrêté de 1959 pouvait s'appliquer aux rotules d'attelage situées à l'arrière des véhicules.

Dans une réponse du 16 février 1977, le Directeur de la Circulation, des Transports et du Commerce fait savoir que les dites rotules n'étant pas un ornement et ayant par ailleurs une forme cylindrique ou sphérique ne peuvent être motifs de procès-verbaux de contravention, même si une partie d'un tel attelage est proéminente et excède la longueur hors-tout...

et

Bon Voyage



Y A UN TRUC

BOUGIES -

Si les bougies que vous utilisez sont trop grosses pour entrer dans les bougeoirs, trempez les dans de l'eau bouillante qui les ramollira et façonnez les de façon à diminuer le diamètre de leur base.

PEAU dans les POTS de PEINTURE -

Pour bien conserver un pot de peinture que vous avez déjà entamé, remettez le couvercle, bouchez bien et rangez ce pot à l'envers, couvercle en bas. Retournez quelque temps avant de l'utiliser ; il n'y aura pas de « peau ».

MARBRE -

Pour bien nettoyer un marbre, utilisez une éponge imbibée de jus de citron puis rincez très, très abondamment.

VITRES CLAIRES -

Pour obtenir au nettoyage des vitres très claires, utiliser un chiffon non pelucheux humidifié au vinaigre de vin.

ET SURTOUT -

Si vous ne voulez pas vous blesser en enfonçant un clou quelque part, tenez le manche à deux mains.

(Breveté SGDG)